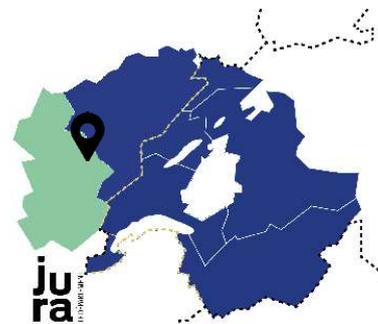


RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

Lemuy, Jura, 1832 → 2015



Mots clés : Public, Avant 1920, Moellons, Réseau de Chaleur / Chauffage a distance, Rénovation globale

Motivations et enjeux : Afin de redonner un usage à ce bâtiment et de mettre en valeur le presbytère. La Mairie a décidé d'y aménager quatre logements sociaux performants énergétiquement.



HISTOIRE ET DESCRIPTION DU BÂTIMENT

1832
Construction

Environnement : Centre-bourg

Type d'architecture :

Imposant presbytère en moellons accolé à une chapelle ronde. La façade Sud est parée de tuiles en terre cuites décolorées par le temps.

Éléments architecturaux principaux à conserver :

- Aspect extérieur des façades
- Petits bois des menuiseries
- Parement en tuiles en terre cuites (façade Sud)

Installations techniques initiales :

- Réseau de chaleur Bois
- Ventilation naturelle

2015

Rénovation
énergétique

Classes énergétiques :

- Initial : F
- Actuelle : C

Surface de plancher brute chauffée : 382 m²

DEGRÉ DE
PROTECTION

PDA

Les travaux dans les abords des monuments historiques sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce dernier s'assure que le projet ne porte pas atteinte au monument historique ou aux abords de celui-ci.

[LIEN VERS LA PROTECTION](#)

STRATÉGIE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SYSTÈMES

→ avant rénovation :

- Réseau de chaleur et ECS élec.
- Ventilation Naturelle

→ après rénovation :

- Réseau de chaleur bois
- Chauffe-eau thermodynamique
- Ventilation Simple Flux Hygro B

FAÇADES

→ avant rénovation :

- Murs en pierres non isolés 60cm

→ après rénovation :

- Murs isolés avec 15 cm laine de roche

$$U_{\text{façades_rénovées}} = 0,21 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

TOITURE ET PLANCHER BAS

→ avant rénovation :

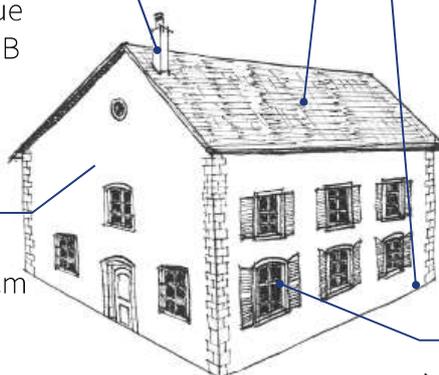
- Plancher bois non isolé
- Toiture non isolée

→ après rénovation :

- Plancher sur terre-plein isolé 12 cm Polystyrène
- Toiture isolée 30 cm laine de roche

$$U_{\text{sol_rénové}} = 0,2 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

$$U_{\text{plafond_rénové}} = 0,13 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$



MENUISERIES EXTÉRIEURES

→ avant rénovation :

- Menuiserie en bois simple vitrage

→ après rénovation :

- Menuiseries PVC double vitrage

$$U_{\text{w_rénové-moyen}} = 1,4 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

POINTS DE VIGILANCE

- Traitement des ponts thermiques et des interactions entre lots (murs intérieurs, menuiseries, lucarnes)
- Traitement de l'étanchéité à l'air et pose d'un pare-vapeur afin de protéger l'isolant intérieur
- Bâtiment voisin de l'Église de Saint-Maurice (Monument Historique)

avant 2013

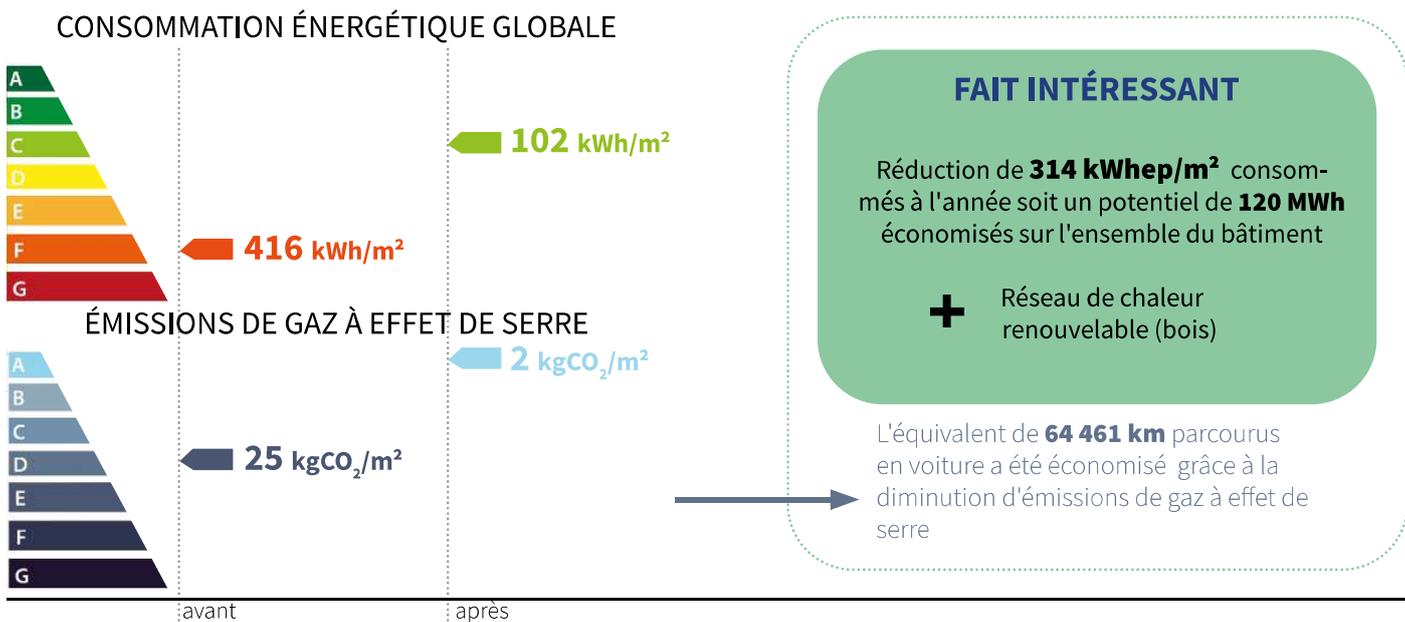


après 2015



PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU BÂTI RÉNOVÉ

Basé sur les besoins énergétiques annuels du bâtiment (chauffage, ECS, électricité).

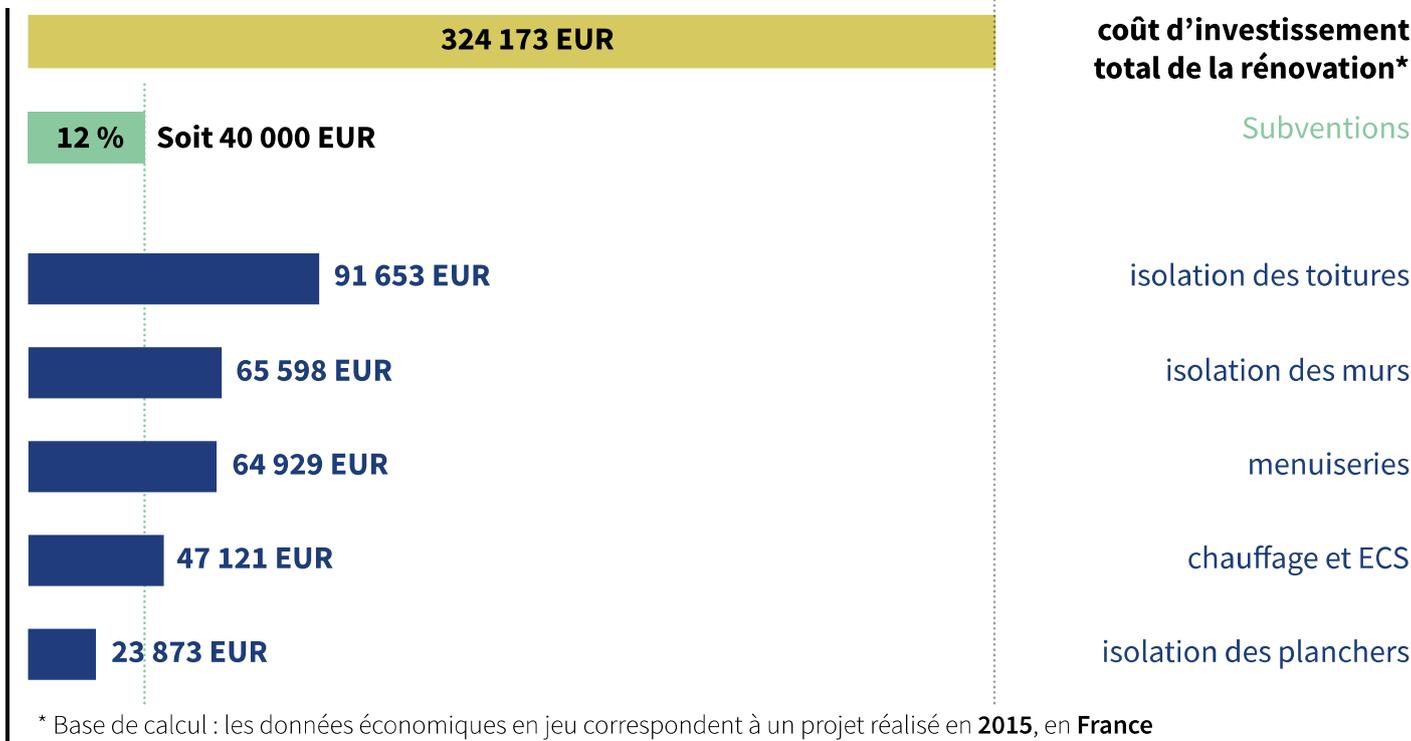


Note : les classes énergétiques sont définies selon les valeurs de l'étiquette de l'année 2015

→ Conformité réglementaire : **le bâtiment est conforme à la RT élément par élément**

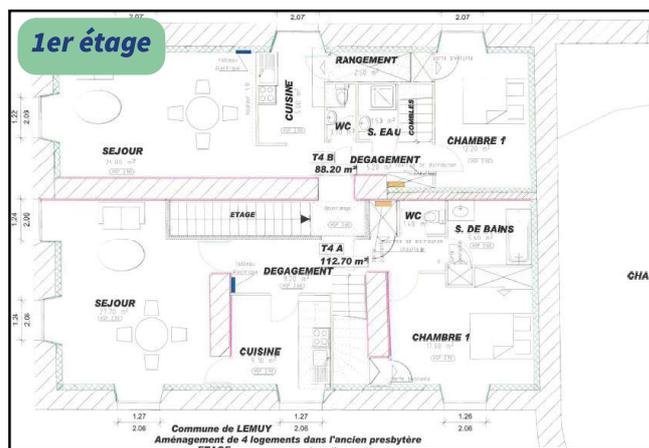
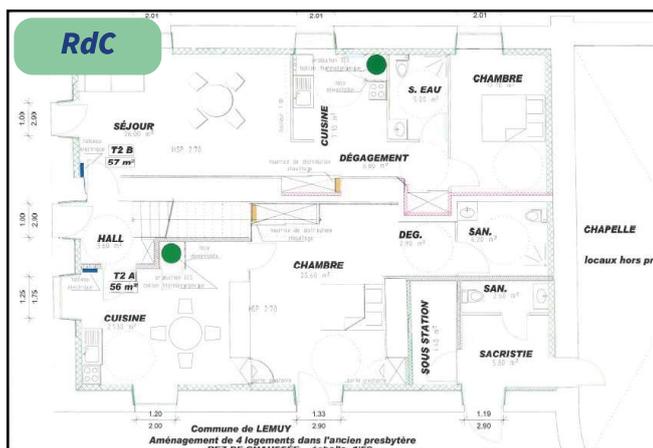
→ Autre Label : **le bâtiment est conforme au label BBC Effilogis**

DÉTAIL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT*



Crédits

- Maîtrise d'oeuvre : SIDEK JURA
- Entreprises de travaux : FLUITEC SAS (Bureau d'étude), SA REVERCHON (Isolation), DELACROIX ROCHE SARLA (CVC), SARL SYLVAIN GOUGET (Charpente et Menuiseries), PERRARD ELECTRICITE CHAMPAGNOLE (Electricité), SARL CONTET BOUROTTE (Maçonnerie)



DÉMARCHES À SUIVRE POUR UN PROJET SIMILAIRE

Autorités compétentes en cas de travaux :

AJENA, CAUE39 et l'UDAP

Démarches :

Étape 1 : Contacter l'Espace Conseil France Rénov' (AJENA) pour être accompagné selon votre budget sur les choix techniques réalisables mais aussi pour être informé des aides.

Lien AJENA : <https://www.ajena.org/>

Étape 2 : Pour toutes questions réglementaires sur votre projet, pour la constitution d'un dossier de permis de construire ou pour toutes les demandes d'autorisation, contacter le CAUE39 et l'UDAP

Lien CAUE 39 : <https://www.caue39.org/>

Lien UDAP : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Votre-DRAC/Patrimoines-et-Architecture/Unites-Departementales-de-L-Architecture-et-du-Patrimoine>

Vous aider à la conception

AJENA

28 Boulevard Gambetta 39000
Lons-le-Saunier

03 84 47 81 14
infoenergie.jura@ajena.org

Un [guide](#) du bâti ancien élaboré par la DRAC et l'AJENA est à disposition sur le site internet de l'AJENA

Un [guide](#) des bonnes pratiques en rénovation (Rénov'Act) est à disposition sur ce même site.

<https://www.ajena.org/>

PARTENAIRES et SOUTIENS

PARTENAIRES DE PROJET



SOUTIENS FINANCIERS

Fiche réalisée dans le cadre du projet « Historeno », soutenu par l'Union Européenne, la Confédération helvétique, la région Bourgogne Franche-Comté et les cantons de Vaud, Valais, Genève, Neuchâtel, Berne et Jura ainsi que la ville de Besançon via le programme INTERREG France-Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE